

Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers adhérents, chers amis.

Au nom du comité directeur, je vous souhaite la bienvenue à cette assemblée générale ordinaire.

Notre assemblée générale devait se dérouler le 9 avril dernier, la COVID en a décidé autrement.

Dans le contexte de la pandémie mondiale de Covid-19 et de lutte contre sa propagation, et compte tenu des mesures de restriction, le comité directeur vous propose une assemblée générale très particulière en terme d'organisation avec un nombre limité d'adhérents pouvant participer à cette réunion.

Le nombre d'inscrits ne pouvait excéder 50 personnes, nous sommes en deçà de ce contingent.

Je le disais, un contexte particulier. Une assemblée générale relatant l'exercice 2019 et son projet 2020 alors que nous sommes quasiment au 4^e trimestre de cette année 2020.

Avant de poursuivre, nous exprimons à tous nos adhérents, et de manière plus générale, à l'ensemble de notre communauté de travail et leur famille, une pensée solidaire et bienveillante en souhaitant qu'aucun d'entre vous n'ait été touché de près par cette maladie.

O
o o

Notre association est en bonne santé, tant du point de vue financier que du nombre d'adhérents qui est stable, autour de 710.

Si pendant plusieurs années j'ai évoqué ici, à cette tribune, les difficultés à pourvoir les postes vacants au comité directeur, et bien, à nouveau, trois nouvelles personnes

ont souhaité nous rejoindre. Trois femmes, ce qui permettra de se rapprocher de la parité. Elles se présenteront à vous un peu plus tard lors des élections au comité directeur.

Pour cette implication dans notre mouvement, je me dois d'exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui œuvrent, en nombre limité, qu'ils soient élus ou bénévoles, tous impliqués pour assurer le bon fonctionnement de notre association.

Aussi, je tiens à remercier les deux personnes élues du bureau qui partent.

Jean-Louis après 8 années au comité directeur, vice président chargé du pilotage des loisirs et voyages et de la billetterie. Bonne route Jean-Louis et merci. Nous aurons l'occasion de nous revoir, j'en suis sûr. Je sais que l'on peut compter sur toi et sur Catherine pour les opérations de grands nettoyages dans les unités d'accueil. J'en profite pour remercier Catherine pour son dévouement à l'animation de nos AG.

Karine nous a également quitté, secrétaire adjointe, elle nous avait rejoint dès son arrivée en poste en Charente-Maritime, partie vers d'autres aventures en Loire-Atlantique. Merci de ta participation, merci de ton aide.



L'année 2019, comme les années passées, a été dense. 2020 ne le sera pas moins avec l'ensemble des activités maintenues.

Comme je vous en informais l'année dernière, l'année 2019 s'est confirmée en année charnière sur trois points essentiels :

- Le premier point : la consolidation du poste de notre agent d'entretien du bâtiment.

Rui a donné entière satisfaction pendant son année en CDD et c'est tout logiquement que le comité directeur a voté favorablement à la consolidation de son poste en CDI intervenue au 1^{er} janvier 2020. Bienvenue Rui, je l'espère pour longtemps au sein de la maison ASCE.

- Le second point : assurer progressivement le remplacement de Didier à la gestion des unités d'accueil.

Didier, gestionnaire des unités d'accueil depuis 1996, a fait valoir ses droits à la retraite. Même si Didier reste au comité directeur et continue à assurer la thématique entraide, il a souhaité ne plus s'occuper de cette lourde charge. Tout au long de cette année, il a fait le maximum en binôme avec Rui pour le former et lui apprendre toutes les ficelles sur les points particuliers de chacun de nos logements. Le témoin a été transmis à Jean-Philippe, nouveau gestionnaire depuis le 1^{er} février 2020. À n'en pas douter, au-delà des consignes de gestion qui ont été soigneusement répertoriées par Didier dans un livret, ses connaissances et ses éclairages avisés seront toujours d'un utile secours pour Jean-Philippe et Rui afin de mener à bien cette mission.

- Et enfin le dernier point : je m'attache à vous parler chaque année des conventions qui nous lient avec les services, il en est de même pour la Fédération avec les ministères.

La Convention pluriannuelle d'objectifs entre nos ministères référents : le ministère de la transition écologique et solidaire et le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, ainsi que la convention pour la mise à disposition d'agents à la fédération (**34 agents**) ont pu être signées le 5 juin 2019 pour une période de quatre ans du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Pour poursuivre, une avancée très importante qui mérite d'être soulignée. Depuis 2006, la sauvegarde du patrimoine social immobilier de l'État a toujours été l'une des priorités de la Fédération. De nombreuses interventions et opérations à tous niveaux ont été réalisées avec les services du ministère pour la création de conventions nationales déclinées en conventions locales. Les négociations n'ont pas été des plus faciles mais le projet a enfin abouti en 2019 avec la validation de la Direction de l'Immobilier de l'État, de la convention de mise à disposition.

Elle contient quelques avancées très significatives :

- L'application sur une durée de 9 ans. Souvenez-vous, pour plusieurs logements dont Port-des-Barques, la durée était de seulement 1 an.
- L'absence de redevance à acquitter, les autorisations sont délivrées à titre gratuit. En contrepartie, nous devons assumer les travaux dévolus au locataire et au propriétaire.

Localement, la convention de mise à disposition des unités d'accueil a été signée entre la DDTM et notre ASCE le 2 septembre 2019. Il reste à intégrer par avenant les deux biens situés sur le domaine public maritime que sont les Portes-en-Ré et Saint-Denis- d'Oléron. Elle prend fin le 31 décembre 2026 ce qui nous permet d'entrevoir avec sérénité l'avenir.

Aussi, la convention locale signée en fin d'année 2019 devra intégrer, nominativement, le poste du gestionnaire des unités d'accueil, poste occupé auparavant par Didier, par la prise en compte d'un temps aménagé pour l'ASCE de 50 %. Nous avons prévu de nous rencontrer avec Monsieur le Directeur de la DDTM le mois prochain.

Pour ce qui concerne les logements de la DIRM SA, nous sommes dans l'attente de la proposition d'un projet de convention, en souhaitant qu'elle soit écrite dans les mêmes termes que celle de la DDTM. Merci Monsieur le Directeur.

Au-delà de ces 3 points significatifs, bien entendu nous avons été très actifs. Voici quelques activités phares qui se sont déroulées tout au long de cette année :

- La galette des rois très prisée par les actifs libérés autant que les voyages au Puy-du-Fou et visites des châteaux de Brissac et Serrant,
- Le match de rugby France-Ecosse au stade de France,
- La soirée Beaujolais à Dompierre qui réunit de plus en plus d'adhérents,
- Le spectacle de cirque à Saintes toujours autant prisé par les enfants accompagnés des parents ou des grands-parents,
- Les challenges nationaux de pétanque à Bordeaux, de karting à Ostricourt dans les Hauts-de-France ainsi que la voile à Quiberon.

Le détail de ces manifestations et bien d'autres, nous sera dévoilé lors de la présentation du rapport d'activité.



Quelles sont les perspectives pour l'année 2020 ?

Nous avions prévu un programme d'activités aussi dense qu'habituellement, mais la pandémie est entrée dans nos vies, nous obligeant à modifier nos habitudes. Seule la galette des actifs libérés en début janvier a eu lieu. Toutes les autres activités ont été annulées, qu'elles soient départementales, régionales ou nationales. Le congrès de la FNASCE, quant à lui, a été reporté en octobre prochain.

Toutefois, l'heure n'est pas au bilan 2020, il vous sera présenté à la prochaine assemblée générale.

Cependant, je souhaite l'évoquer avec vous et me dois d'en parler rapidement en quelques mots. Les difficultés que nous avons rencontrées pendant et à la suite du confinement, ont une répercussion non négligeable, vous vous en doutez, sur notre fonctionnement, notamment financier. Bien qu'il soit trop tôt pour l'évaluer, nous devons attendre la fin de l'exercice pour disposer d'un bilan précis.

Pratiquement, toutes les activités sauf une, je viens de l'évoquer, ont été annulées.

Entre le 17 mars et le 11 mai, période de confinement et de dé-confinement progressifs, toutes les réservations d'unités d'accueil ont également été annulées. Elles ont fait l'objet d'un remboursement sans justificatif.

Pour ce qui concerne les réservations des mois de juillet et août, elles ont été toutes honorées dans le respect d'un protocole sanitaire mis en place par la Fédération et l'ASCE 17, par un nettoyage renforcé des logements, qui faisait appel au civisme et à la responsabilité individuelle de chacun. Le protocole a bien été respecté, nous n'avons pas eu de retour négatif de la part des occupants.

L'activité du ponton de pêche au carrelet a été maintenue dans les mêmes conditions protocolaires.

Au demeurant, les mois de septembre, octobre et les vacances de la Toussaint, pour ces périodes, les réservations semblent bien se dessiner.

Pendant cette période, les deux employés de l'ASCE accompagnés par Jean-Philippe ont poursuivi leurs missions, en télétravail pour Christelle à la gestion administrative des contrats des unités d'accueil, et Rui sur le terrain pour l'entretien des logements en préparation de la réouverture dès la levée des restrictions. Je tiens à les remercier tous les trois pour leur engagement dans ce contexte difficile, ainsi que Manuela et Émilie à la trésorerie et Didier à la communication.

O
o o

En résumé et d'une manière générale, ce n'est pas la Covid 19 qui va nous empêcher de continuer tout ce que nous avons entrepris et nous serons prêts dès la levée des restrictions.

- Dès maintenant, dans le domaine de l'entraide pour les plus démunis et leur famille, je pense aux avances remboursables, aux aides financières pour la pratique d'une activité sportive ou culturelle d'un enfant, aux demandes de séjours familiaux gratuits.
- Dans le domaine du sport pour vous aider à participer aux rencontres locales, régionales et nationales; là, sur ce point, nous attendrons le retour à la normalité, ce que j'espère et nous l'espérons tous, dès le début de l'année 2021.
- Dans le domaine de la culture, pour un accès diversifié et pour tous.

O
o o

Je tiens à conclure ce rapport moral en vous remerciant de votre fidélité et de votre confiance. Je remercie tous les acteurs de l'association, les membres du comité directeur et les salariés pour leur investissement quotidien, notre Direction, les correspondants des services, les bénévoles pour leur aide dans les unités d'accueil et l'entretien du ponton, ainsi que les adhérents et les partenaires qui ont permis cette année encore d'atteindre notre but.

Je souhaite bon vent à ceux qui nous quittent et la bienvenue à nos trois nouveaux membres.

Ce rapport moral ne saurait exister sans vous toutes et tous et toutes les actions que vous réalisez au quotidien. Merci à vous pour votre investissement.

Dans ce contexte, afin de ne pas obérer le futur, nous devons nous adapter au changement et je suis convaincu que nous avons cette capacité d'adaptation.

Nous devons vous accompagner vers une vie normale, et ensemble, en poursuivant notre action, construire ce nouvel avenir.

En attendant prenez soin de vous et de vos proches.

Merci de votre attention.

Le Président
Jacky MOUSSET